

POLE ESPOIR ILE DE FRANCE DE JUDO



DOSSIER DE CANDIDATURE 2019/2020

A renvoyer impérativement avant le 22 Avril 2019

Convocation pour les journées de tests de sélection (Mercredi 08 Mai) envoyée uniquement par mail

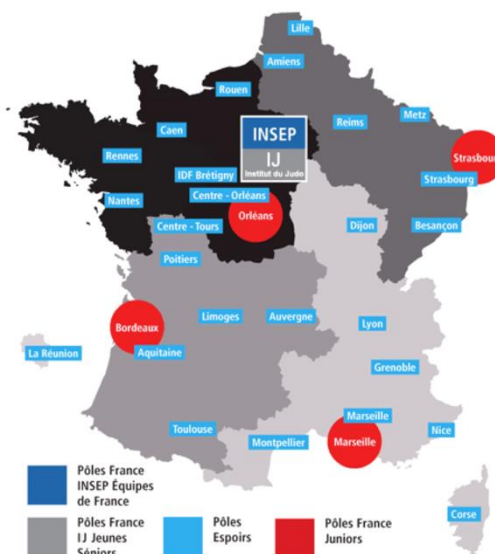
Le Pôle Espoir Île de France

Brétigny sur Orge – Saison 2019/2020

• Qu'est-ce qu'un Pôle Espoir ?

Le **Pôle Espoir** est une structure d'entraînement labellisée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui fait partie intégrante du dispositif du sport de haut niveau de la FFJDA.

Cette structure accueille dans sa majorité une population de cadets et cadettes. Elle est chargée de développer et de perfectionner le bagage technique ainsi que les qualités physiques et psychologiques des jeunes judoka.



• Pourquoi le Pôle Espoir ?

Le Pôle Espoir est un support pour les clubs formateurs franciliens. Nous mettons tout en œuvre pour permettre aux jeunes sportifs de concilier leurs études, leur passion et leur développement personnel dans les meilleures conditions. La structure met en place :

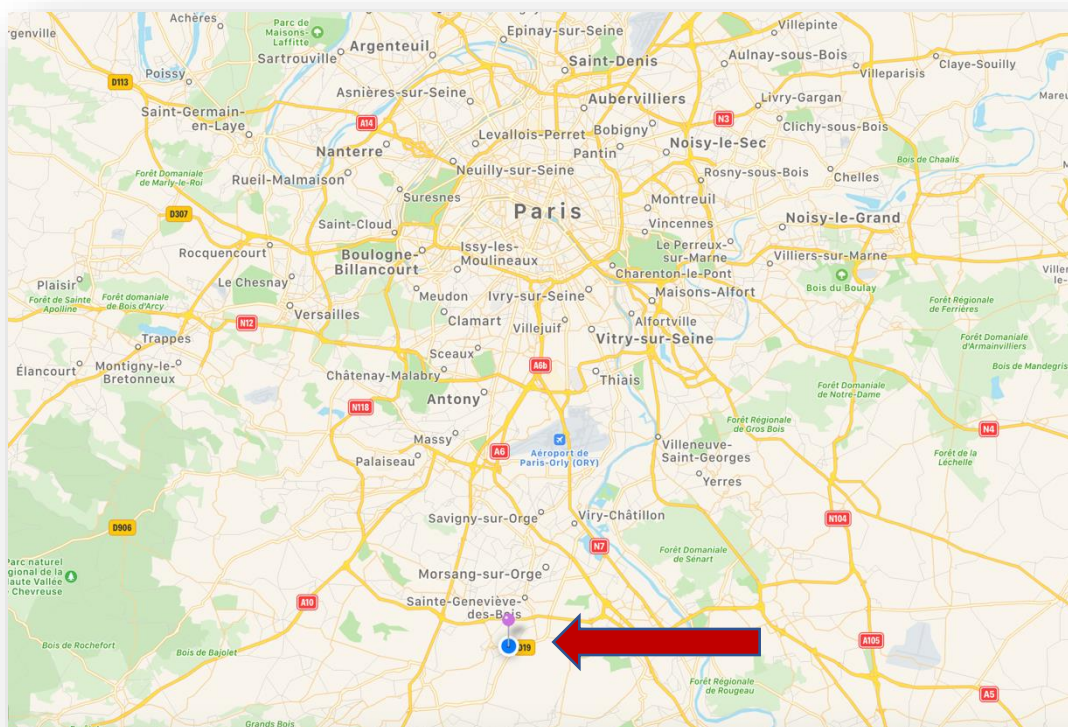
- **Un suivi personnalisé de l'athlète :**
 - Scolaire
 - Médical
 - Psychologique
 - Diététique
 - Technique

- **Des soutiens scolaires pour toutes les classes**
 - **La diversification des partenaires**
 - **L'accès aux tournois et stages labellisés**
 - **Des formations :**
 - Propres à notre pratique (KATA, Arbitrage...)
 - PSC1
 - **Un passage de grade réservé au Pôle**
 - **Une ambiance de travail et de vie collective.**
-
- **Le Pôle Espoir Île de France**

Depuis septembre 2002, **le Pôle Espoir** d'Île de France a pour mission :

- De détecter et de former les cadets et cadettes de niveau interrégional et national
- De permettre aux meilleurs athlètes d'intégrer les groupes et équipes de France tout en réussissant leur scolarité et leur vie personnelle.

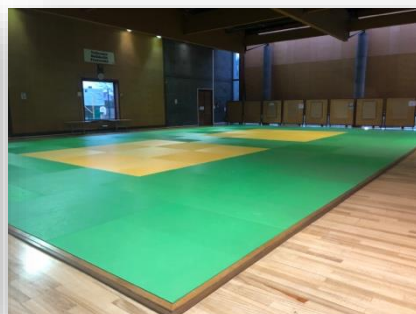
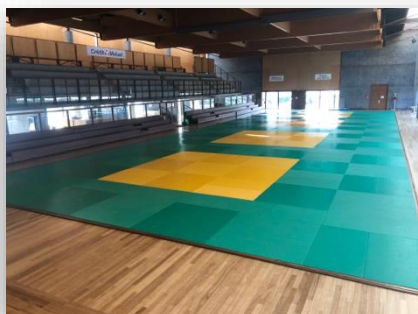
Le Pôle Espoir Île de France est situé en Essonne à Brétigny sur Orge.



La structure dispose :

- D'un très grand dojo de 4 surfaces
- D'un plus petit dojo de 2 surfaces
- D'une petite salle de musculation
- D'un service médical
- D'infrastructures sportives : piste d'athlétisme, gymnase, piscine, terrains de sport.

☞ Tous ces équipements ont un accès direct à pied depuis l'internat et les établissements scolaires



- **L'internat**

Les élèves scolarisés au Lycée Jean Pierre Timbaud et au Collège Paul Éluard bénéficient de l'internat (sous conditions). Des demandes spécifiques pourront être faites pour les élèves scolarisés au Lycée professionnel Paul Belmondo. Chaque élève interne doit obligatoirement avoir un correspondant dont le domicile est rapidement accessible par les transports en commun ou situé à proximité de l'internat.



- **Le Pôle Espoir vous propose :**

LA FORMATION SCOLAIRE

Les Recteurs et les Inspecteurs Académiques organisent l'accueil des sportifs dans les établissements d'enseignement du second degré, publics ou privés sous contrat, qui ont inscrit volontairement cet accueil dans leur projet d'établissement.

- L'entraînement intensif et la participation aux compétitions imposent un aménagement de l'emploi du temps, du régime scolaire et éventuellement du calendrier des examens.
- Les enseignants ayant en charge les sportifs, adaptent leur démarche pédagogique afin de personnaliser l'apprentissage de l'élève, de lui garantir davantage d'autonomie et de faciliter la réussite de son projet scolaire personnel.
- La mise en place de cours de soutien ou de rattrapage est fréquente, selon les besoins.

LA FORMATION SPORTIVE

- Entraînement intensif de 12 à 14 heures par semaine.
- Participation aux tournois labellisés et compétitions fédérales.
- Participation aux stages organisés par la fédération de judo et par les Pôles Espoirs.
- Suivi individuel de formation dispensé par l'encadrement du Pôle.

☞ Les Judoka restent licenciés dans leur club et représentent celui-ci lors des compétitions.

LE SUIVI MEDICAL

- Les fédérations sportives sont chargées d'assurer la surveillance médicale des Sportifs de Haut Niveau (SHN). Ce suivi s'exerce dans le sens préventif tant pour ce qui concerne les risques inhérents à la pratique du sport de haut niveau que pour les risques liés à des pratiques de dopage.
- Le suivi médical est sous la responsabilité du Médecin du Pôle.
- Le kinésithérapeute et le médecin sont présents deux fois par semaine chacun, durant l'entraînement.
- Une psychologue ainsi qu'une diététicienne assurent un suivi tout au long de la saison.

- **Listes et filières des établissements scolaires partenaires**

- **Collège Paul Éluard**



8, rue Henry Douard 91220 Brétigny sur Orge.

☎ : 01 60 84 80 90 / Site : <http://www.clg-eluard-bretigny.ac-versailles.fr>

Le collège accueille les judoka de troisième et quatrième (Exceptionnellement)

- **Lycée Paul Belmondo**



23, avenue Division Leclerc, 91290 Arpajon.

☎ : 01 60 83 80 60 / Site : <http://www.lyc-belmondo-arpajon.ac-versailles.fr>

- **Enseignement en classe de lycée professionnel** (exceptionnellement)

BAC PRO Commerce / BAC PRO Comptabilité / BAC PRO Secrétariat / BAC PRO Gestion
Administration

➤ **Lycée Jean-Pierre Timbaud**



4, rue Henri Douard, 91220 Brétigny sur Orge.

☎ : 01 60 85 50 00 / Site : <http://www.lyc-timbaud-bretigny.ac-versailles.fr>

Le lycée Jean-Pierre TIMBAUD propose :

- **Enseignement en classe de seconde générale et technologique :**
Enseignement commun obligatoire : Maths, Français, LV1, Hist-géo, EPS, Physique, Sciences et vie de la terre (SVT), LV2, Enseignement d'exploration (Sciences Économiques et Sociales, Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion).
- **Enseignement en classe de Première et Terminale générale et technologique :**
Scientifique (S), Économique et Social (ES), Littéraire (L).
Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG).
Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D), spécialités AE et EE.
- **Enseignement en classe de lycée professionnel** (exceptionnellement)
CAP et BAC PRO dans les métiers du bâtiment (géomètre topographe, assistant d'architecte) et de la construction métallique.
- **BTS Sécurité** (exceptionnellement)

↳ **Toutes ces filières bénéficient de l'internat au lycée J.P Timbaud**

☞ **Toute autre demande d'orientations scolaires peut être étudiée.**

• **Une semaine type au Pôle**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	
Cours	Entraînement collégiens/lycéens	Cours	Cours	Cours	
	Cours				Technique collégiens
					Technique lycéens
		Entraînement collégiens / lycéens			
Dîner				A disposition des clubs	
Etude					
Chambre					

• **Financement : Tarif prévisionnel pour l'année**

- **Interne** : 2050 € (Env.1700€ de frais d'internat/restauration + 350€ de frais de fonctionnement).
- **Externe** : tarif de demi-pension (env. 3.50 € par repas) + 350 € de frais de fonctionnement.

☞ Prévoir également les frais d'équipement sportif Adidas (Plusieurs choix allant de 100 € à 300 €)

☞ **Des aides de financement sont possibles auprès des conseils départementaux et / ou collectivités territoriales.**

• Résultats saison 2017 / 2018

Sportifs :

11 Médailles au Championnat de France

Cadet/tes :

- 4 Titres de Champion de France
- 2 Titres de Vice-Champion de France
- 5 Médailles de Bronze

3 sélectionnés au Championnat d'Europe

- 1 Championne d'Europe Cadettes

3 Médailles au Championnat de France Juniors :

- 2 Titres de Championne de France
- 1 Médaille de Bronze

1 Sélectionné au Championnat d'Europe Juniors :

- 1 Championne d'Europe

Scolaire :

Aucun redoublement

Aucune réorientation

100 % de réussite au Brevet des Collèges.

- 9 judokas ont obtenu leur diplôme.

100% de réussite au Baccalauréat

- 4 judokas ont obtenu leur diplôme.

👉 **5 judoka du Pôle ont intégré l'INSEP cette saison**

- **Le recrutement 2019 / 2020 :**

Cette année, le recrutement concernera les judoka dont les années de naissance sont les suivantes :

- 2005 (Cadet 1*) / 2004 (Cadets 2*) / 2003 (Cadets 3*) / **Exceptionnellement** 2002 (Junior 1*)

* *Catégorie d'âge en Septembre 2019*

L'intégration d'un sportif dans une structure « Pôle Espoirs » comprend trois étapes successives :

➤ **Étape 1 : Le recrutement sportif :**

Le niveau sportif minimum exigé pour postuler au Pôle est « régional » (classé au championnat de ligue).

☞ **Les 60 meilleures candidatures seront présélectionnées sur dossier pour effectuer une journée de tests de sélection qui se déroulera au Pôle le Mercredi 08 Mai 2019 (sur convocation par mail).**

Les résultats en compétition et la prestation lors des tests de sélection sont les principaux critères de la sélection sportive.

➤ **Étape 2 : Le recrutement scolaire :**

Les responsables du Pôle présentent les dossiers retenus sportivement aux différents chefs d'établissements lors des commissions pédagogiques.

Les chefs d'établissements et les équipes pédagogiques donnent un avis sur les orientations possibles en fonction des résultats, des appréciations et du comportement mentionnés sur les bulletins scolaires.

Si le dossier scolaire est accepté, les candidats seront intégrés dans le collège ou le lycée selon des modalités spécifiques à chaque établissement. Les dossiers incomplets ne seront pas traités par l'établissement.

➤ **Étape 3 : L'examen médical d'aptitude :**

Celui-ci permet de déterminer l'aptitude à poursuivre ou non un entraînement intensif. Il est obligatoire. Il est réalisé après l'inscription au Pôle et dans l'établissement scolaire, durant les grandes vacances dans l'un des centres médico-sportifs agréés.

- **L'encadrement :**



Karine DYOT

Coordinatrice des Pôles IDF

Tel : 06.67.21.60.01 / Mail : yann.benoit@ffjudo.com



Yann BENOIT

Responsable Technique du Pôle

Tel : 06.67.21.60.01 / Mail : yann.benoit@ffjudo.com



Dimitri DRAGIN

Entraîneur

Tel : 06.98.18.02.12

Mail : dimitridragin@yahoo.fr



Nolwenn LE TROADEC

Entraîneur

Tel : 06.43.78.69.05

Mail : nolwenn.le-troahec@hotmail.fr

➤ Pour tout renseignement complémentaire, contactez la:



Ligue Ile-De-France de judo

Tel : 01 45 41 05 70

Mail : sportif@idf-ffjudo.com

